

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Conclusions de la Conférence bilatérale pour la résilience et la reconstruction de l'Ukraine

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a accueilli aujourd'hui une Conférence initiée par le président de la République française et le Président de l'Ukraine, portant sur les enjeux de résilience économique et de reconstruction du pays. A l'issue d'une première séquence multilatérale au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, cette conférence visait à exposer les besoins économiques prioritaires de l'Ukraine, ainsi qu'à favoriser la mobilisation des acteurs économiques français sur l'appui aux secteurs clefs de son économie et la préparation de sa reconstruction.

La coopération économique bilatérale avait connu depuis 2016 une dynamique sans précédent, dans des secteurs tels que l'aéronautique, les infrastructures et l'énergie. La « Conférence bilatérale pour la résilience et la reconstruction de l'Ukraine » a permis, grâce à la présence exceptionnelle de plus de 700 représentants d'entreprises françaises, d'offrir un nouvel élan aux relations économiques avec l'Ukraine.

Pour Bruno Le Maire, « *permettre aujourd'hui à l'économie ukrainienne de résister face au choc de la guerre est un enjeu majeur pour engager, demain, le chantier de reconstruction du pays* ». « *Cette conférence bilatérale souhaitée par les autorités ukrainiennes fournit un signal très important, celui de la volonté des acteurs économiques français de se mobiliser pleinement aux côtés de l'Ukraine. Mais au-delà du signal, ce sont des projets très concrets que nous avons conclu ou enclenché, pour répondre, dès maintenant, aux besoins des secteurs clefs de l'économie ukrainienne* ».

Afin de procéder à un état des lieux sur des besoins prioritaires de l'Ukraine, et déboucher rapidement sur de nouvelles initiatives, des ateliers de travail associant entreprises françaises et ukrainiennes, mais aussi ministres ukrainiens et français, ont été organisés autour de cinq axes prioritaires : les infrastructures, la reconstruction des systèmes énergétiques, l'appui au secteur agricole et agroalimentaire, les technologies et innovations numériques, ainsi que la santé.

La Conférence a donné lieu à la signature d'importants accords répondant directement aux besoins de l'Ukraine pour ses infrastructures vitales. Leur réhabilitation, suite aux destructions, constitue un enjeu crucial pour assurer la

continuité des services essentiels aux populations mais aussi au fonctionnement de l'économie :

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie, des Finances, de la Souveraineté industrielle et numérique, et **Odile Renaud-Basso**, présidente de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), ont signé deux conventions portant sur l'octroi de 100 millions d'euros de garanties pour l'appui aux infrastructures critiques ukrainiennes. A travers un mécanisme de partage de risque entre l'Etat français et la BERD, ces garanties vont permettre d'accorder 200 millions d'euros de liquidités d'urgence à deux entreprises publiques ukrainiennes : l'opérateur national énergétique Naftogaz, pour des achats de gaz nécessaires à la période hivernale, et la société nationale des chemins de fer ukrainiens (UZ), pour la mise en œuvre de dépenses prioritaires.

La BERD a également accordé ce même jour, dans le cadre de la Conférence, un prêt de 300 millions d'euros au bénéfice du gestionnaires des réseaux électriques ukrainiens UkrEnergo pour réparer les équipements endommagés et assurer la continuité des services essentiels de l'opérateur électrique.

La France a, en outre, signé trois accords répondant aux besoins de secteurs clefs de l'économie réelle ukrainienne. Un premier accord, signé par Bruno Le Maire et Denys Chmyhal au nom des gouvernements français et ukrainien, porte sur le financement sur prêt concessionnel du Trésor de 37,6 millions d'euros pour la fourniture de 20 000 tonnes de rail produits en France par la société Saarstahl. Il permettra ainsi la réparation de plus de 150km de voies ferrées ukrainiennes.

Un deuxième accord, signé entre la société Matière et l'agence gouvernementale ukrainienne des routes UkrAvtodor, vise à engager le projet de fourniture d'environ 25 ponts en kits, pour laquelle la France proposera un financement.

Un troisième projet vise à assurer la livraison de plus de 20 millions d'euros de semences par trois sociétés françaises exportatrices (MAS Seeds, Lideas Seeds, RAGT). L'Etat accorde sa couverture au risque relatif à cette transaction, permettant ainsi la réalisation de ce projet clef pour le soutien du secteur agricole ukrainien.

Bruno le Maire et le Premier ministre de l'Ukraine ont, enfin, signé un accord permettant de donner une impulsion forte à la coopération franco-ukrainienne dans le domaine numérique. A travers cet accord, nos deux pays s'entendent sur une feuille de route visant à délivrer des résultats rapides et concrets dans des domaines clefs pour la souveraineté et le développement numériques de l'Ukraine, dans les domaines de la cybersécurité, du financement des start-up, à travers des projets bilatéraux encourageant la coopération entre start-up françaises et ukrainiennes, et de la formation et de l'accompagnement de l'écosystème de start-up ukrainiennes, grâce à des actions conduites par Station F et des écoles de formation informatique comme l'Ecole 42.

**Contacts presse :**

Cabinet de Bruno Le Maire - 01 53 18 41 13 - [presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)